



Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Laboratoire d'Analyse des Politiques de Développement

CONFERENCE ECONOMIQUE INTERNATIONALE DE DAKAR (CEID)

Améliorer le ciblage des politiques publiques pour une économie solide, inclusive et génératrice d'emplois décents en Afrique

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 2 et 3 mai 2023

ENJEUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE FRANCOPHONE : UN REGARD EXTERNE

Professeur Harry GAMBLE, Professeur, The college of Wooster, Etats Unis

Partant du titre qui m'a été proposé « Les enjeux de l'enseignement supérieur en Afrique francophone », je voudrais proposer quelques pistes de réflexion qui me semblent fécondes. Je dois préciser que je suis historien, ce qui veut dire que mon regard se porte plus facilement sur le passé que sur le moment présent ou sur le futur. Dans ma communication aujourd'hui, je vais donc me permettre de faire quelques allers-retours entre le passé et le présent. Se rappeler l'histoire, cela peut aider à mieux cerner les défis actuels et mieux cibler les politiques publiques. Je devrais préciser aussi que, dans ma communication, il sera plutôt question du Sénégal.

Cela fait pas mal d'années déjà que je travaille sur l'histoire de la mise en place de l'enseignement supérieur en Afrique occidentale, et notamment à Dakar. J'ai pu constater à quel point les vraies origines de l'enseignement supérieur se confondent avec la décolonisation et ses ambiguïtés. Annoncée au début de 1957, parmi les réformes de la loi-cadre, l'Université de Dakar

commence à se concrétiser dans un moment d'accélération de l'histoire. Paradoxalement, c'est pendant la marche vers les indépendances que la toute nouvelle Université de Dakar, toujours en chantier, prend place dans le système universitaire français.

Lors de l'inauguration de cette université pionnière, en décembre 1959, Léopold Sédar Senghor utilise ses immenses talents d'orateur et de rhétoricien pour apaiser ces tensions. Tout en reconnaissant que l'Université de Dakar est devenue la dix-huitième université française, le président de l'Assemblée fédérale de la Fédération du Mali présente cette institution comme un terrain d'expérimentation pour des relations postcoloniales basées sur la complémentarité, la réciprocité et la solidarité. Senghor propose que : « Si l'Université de Dakar est française, ce ne peut être pour ressusciter un impérialisme culturel, qui n'est plus de ce siècle ; c'est pour *se mettre au service de l'Afrique*, je dis de l'Afrique noire. Qu'est-ce à dire sinon qu'à côté des disciplines et des chaires classiques, doivent être créées, commencent d'être créées des chaires et des disciplines africaines ».¹ Ainsi, Senghor évoquait la poursuite de la décolonisation à l'intérieur de l'Université de Dakar au moment même où des structures universitaires françaises se mettaient fermement en place.

Les étudiants ouest-africains n'ont pas hésité à faire part de leurs appréhensions. Lors de l'inauguration l'Université de Dakar, fin 1959, Daouda Sow, le président de l'Union générale des étudiants d'Afrique occidentale formulait déjà le vœu que « l'Université de Dakar ne soit pas intégrée dans l'Université française, qu'elle garde un caractère typiquement africain en réalisant la symbiose de la culture française et de la culture négro-africaine »². Cette cérémonie d'inauguration intervient dans un moment décisif, seulement deux jours avant que Senghor et

¹ Léopold Sédar Senghor, « Allocution prononcée à l'inauguration de l'Université de Dakar, 9 décembre 1959 », reproduite dans Senghor, *Liberté I : négritude et humanisme*, Paris, Éditions du Seuil, 1964, p. 294-97.

² « La cérémonie d'inauguration de l'Université de Dakar », *Le Monde*, 11 décembre 1959.

d'autres membres du gouvernement de la Fédération du Mali n'annoncent leur intention de demander l'indépendance.³

Voyant six mois plus tard que leurs vœux n'ont pas été exaucés, les leaders de l'Union générale des étudiants d'Afrique occidentale ont entamé une série de protestations visant non seulement la France, mais peut-être surtout les autorités maliennes qui ont négocié et signé les accords de coopération. Le président adjoint, le Dahoméen Émile-Désiré Ologoudou, dénonce ce qu'il appelle le « statu quo déguisé », en expliquant que l'Université de Dakar est devenue malienne « quant au nom » tout en restant française « quant à l'essentiel ». Ologoudou insiste sur « le rôle primordial que doit jouer l'enseignement supérieur dans la promotion des cadres de conception et d'exécution indispensables à une nation en construction ». En même temps, il rappelle la nécessité « de donner à l'Université un contenu authentiquement africain et national répondant aux exigences du développement économique et culturel et social de notre pays »⁴.

Ce retour rapide vers ces années charnières nous rappelle non seulement la forte charge symbolique de l'Université de Dakar au moment des indépendances, mais aussi les tensions et contestations qui se faisaient déjà sentir. Cela fait des décennies maintenant que la décolonisation est à l'œuvre, non seulement à l'Université Cheikh Anta Diop, mais aussi au sein de toutes les universités en Afrique francophone. Cependant, tout en constatant la portée des adaptations et des réinventions, on doit aussi reconnaître que les structures universitaires françaises comportaient – et comportent encore – des logiques, normes et lourdeurs qui peuvent résister aux évolutions. Comment devrait-on imaginer, en 2023, les prochaines étapes de ces longs processus de réappropriation et réoutillage, pour que les universités africaines s'inscrivent toujours plus dans leurs véritables contextes – nationaux, régionaux, internationaux ?

³ Cette demande fut formulée lors de la sixième session du Conseil exécutif de la Communauté qui se tint à Saint-Louis. Sur cette rencontre et ses impacts, voir Frederick Cooper, *Français et Africains ? Être citoyen au temps de la décolonisation*, Paris, Payot, 2014, p. 382-285.

⁴ Émile-Désiré Ologoudou, « Les étudiants se penchent sur l'avenir de leur université », *Dakar-Étudiant*, juin-juillet 1960, p. 13.

Il me semble nécessaire d'insister d'abord sur les vocations « nationales » de universités en Afrique. Au moment des indépendances, les autorités françaises voulaient éviter une véritable nationalisation de la toute nouvelle Université de Dakar, par la Fédération du Mali, ou ensuite, par le Sénégal indépendant. Au regard de ses investissements conséquents et de ses ambitions postcoloniales sur le continent, la France cherchait à faire de cette université une plateforme ouverte sur toute l'Afrique de l'Ouest. Sous-traitée en quelque sorte à l'ex-puissance coloniale par les premiers accords de coopération, cette université maintient des relations ambiguës avec la nation sénégalaise et la poursuite de la décolonisation, tout au long des années 60. On retrouve ces mêmes tensions au sein des autres universités qui ont été fondées un peu plus tard, à Abidjan, Brazzaville, Yaoundé, Tananarive, et ailleurs.

Bien que des processus de nationalisation et d'africanisation se soient intensifiés dans le sillage de mai 68, la création de véritables « universités nationales » est restée une entreprise de longue haleine. La renégociation des statuts et vocations des universités intervient dans un contexte déjà marqué par la massification des effectifs d'étudiants, et par des réductions programmées des aides françaises. Plus tard, les programmes d'ajustement structurel viennent à leur tour contrarier le développement des universités nationales sur le continent. Voulant dégraisser les États africains et réduire la voilure des institutions nationales, les bailleurs de fonds tiennent à déplacer la focale vers le secteur privé. Un tel contexte de remise en cause de l'action publique ne pouvait que compliquer la consolidation des universités nationales.

Heureusement, depuis quelques années on assiste à un retour du balancier. À la suite des erreurs des programmes d'ajustement structurel et devant les défis actuels, l'action concertée et continue des puissances publiques et institutions nationales paraît de plus en plus essentielle.⁵ Comment donc imaginer les champs d'action « nationaux » des universités africaines ? J'imagine que nous

⁵ À ce sujet, voir Emmanuel Grégoire, Jean-François Kobiané et Marie-France Langue, dir., *L'État réhabilité en Afrique : réinventer les politiques publiques à l'ère néolibérale*, Paris, Éditions Karthala, 2018.

sommes d'accord pour dire qu'il faudrait partir d'une conception étendue et épaisse de la « nation ». Une conception plus décentralisée, ouverte à toutes sortes de participations et partenariats, engageant des acteurs à tous les échelons.

Vu la centralité et le poids de l'Université Cheikh Anta Diop au Sénégal, il est impressionnant de constater les progrès en cours. Le seul Sénégal dispose aujourd'hui de huit universités publiques – si j'ai bien compté – et d'un nombre croissant d'universités privées. Si l'Université Cheikh Anta Diop continue à aimer une grande partie du secteur, les campus se multiplient dans d'autres régions, se rapprochant des populations vivant loin de la capitale. La décentralisation n'est pas seulement spatiale, mais aussi sectorielle, dans la mesure où certaines de ces nouvelles universités ciblent des domaines liés aux économies et possibilités de développement des régions. L'Université Cheikh Anta Diop elle-même possède de plus en plus d'ancrages et de relais dans différentes parties du pays. Cette ouverture vers les régions et leurs besoins illustre une vérité essentielle : les universités sont d'importants moteurs de développement.⁶ Cela veut dire en clair que l'une des missions des universités est d'affronter les défis de notre temps, à travers des engagements ciblés, conçus et conduits avec la participation des populations locales.

Pour porter ses fruits, la décentralisation ne devrait pas s'arrêter aux portes de la pédagogie. Au contraire, la confrontation des universités avec leurs régions pourrait conduire à une rénovation en profondeur des méthodes, qui restent parfois trop impersonnelles, trop théoriques, trop éloignées des terrains d'application. Des évolutions prometteuses se dessinent : on observe une multiplication et une diversification des expériences pratiques et professionnalisantes proposées aux étudiants, que ce soit dans des laboratoires, en entreprise, ou sur le terrain, auprès de différents acteurs et organismes. Mais comme en toute chose, il faudra beaucoup de suivi, et des moyens accrus, pour que ces innovations contribuent à une vraie rénovation pédagogique. Et pourtant, une

⁶ Cette vérité fut inscrite dans « loi relative aux universités publiques » du 28 décembre 2015 qui charge ces institutions de « favoriser le service à la communauté ».

telle évolution semble nécessaire, pour former des diplômés aux compétences éprouvées, qui pourront s'insérer plus facilement dans le monde professionnel et contribuer plus directement aux progrès du pays.

À côté de cette rénovation pédagogique, ne faudrait-il pas aussi œuvrer pour un renouvellement épistémique. De plus en plus de voix s'élèvent pour demander une ouverture vers d'autres types de savoirs. En se rapprochant des régions et de leurs populations, les universités n'ont-elles pas la possibilité de s'enrichir de nouveaux modes de connaissance – de nouvelles questions, méthodes et solutions. Les grands défis de notre époque sont dans bien des cas transversaux et interconnectés : les pandémies, le changement climatique, la transition énergétique, l'insécurité, le développement durable, la santé publique, la promotion des femmes, la transition numérique... Pour faire face à de tels défis, les modes de connaissances doivent savoir se diversifier, se métisser, se compléter.⁷ Dans les universités, cela suppose non seulement une interdisciplinarité de plus en plus poussée et revendiquée, mais aussi de nouvelles ouvertures au-delà des disciplines classiques. La réforme universitaire ne devrait pas venir seulement d'en haut et de l'intérieur des institutions ; elle devrait aussi se faire « par le bas », au contact avec la société civile et les acteurs et savoirs locaux. Comment pourrait-on ouvrir les structures, assouplir les hiérarchies et diversifier les modes de travail afin de faciliter ce type de réforme ?

Il est peut-être un peu trop tôt pour tirer beaucoup de conclusions sur la refonte récente de la carte universitaire au Sénégal. En tout cas ma position externe ne me permet pas de le faire. J'aimerais savoir plus sur la complémentarité espérée entre les grandes universités polyvalentes comme l'UCAD ou l'Université Gaston Berger et les universités proposant des programmes plus ciblés, telle que l'Université du Sine Saloum El-Hâdj Ibrahima Niass, avec ses trois campus et sa vocation agricole. Comment renforcer la spécialisation de ces nouveaux campus et leurs ancrages

⁷ Voir, par exemple, le plaidoyer développé dans Mame-Penda Ba et Philippe Cury, « Le devenir-savant de l'Afrique : penser les futurs africains en réponse aux défis planétaires », *Global Africa*, no. 1, 2022, p. 10-35.

dans des contextes bien spécifiques, tout en assurant une bonne intégration du système universitaire dans son ensemble ? Comment répartir les étudiants entre les différents campus, de manière transparente et rationnelle, tout en facilitant les mobilités et formes de connectivité qui sont la marque d'un système national ?

Intégration dans le système national ne devrait pas signifier dépendance. Pour l'heure, il semblerait que des retards dans la promotion et l'affectation des professeurs et maîtres de conférence titulaires freinent la réussite de certains nouveaux campus. Pour jouer pleinement leurs rôles dans la carte universitaire, les institutions plus récentes doivent pouvoir se doter de corps enseignants, de locaux, et d'équipements correspondant à leurs besoins. Sans compromettre l'originalité de chaque institution, comment renforcer et faire respecter des normes à caractère national en ce qui concerne les conditions d'étude, l'encadrement, et les infrastructures de base ?

La décentralisation universitaire offre clairement de nouveaux leviers aux pouvoirs publics cherchant à mieux gérer les flux des bacheliers vers l'enseignement supérieur. Trop longtemps concentrés à Dakar ou Saint-Louis, les étudiants sont de plus en plus nombreux à commencer leurs études dans d'autres parties du territoire national. Les fortes pressions qui pèsent sur l'UCAD et l'Université Gaston Berger semblent s'alléger quelque peu, grâce à l'expansion des capacités d'accueil des nouvelles universités. Cependant, la maîtrise des flux restera un défi majeur, vu les prévisions qui annoncent un doublement, ou presque, de la population de l'Afrique d'ici 2050.⁸ Comment pourrait-on prendre déjà des mesures proactives, pour ne pas que les nouveaux campus soient confrontés, sans préparation adéquate, à des populations étudiantes pléthoriques ?

⁸ United Nations, Department of Economic and Social Affairs, « World Population Prospects 2022 : Summary of Results », p. 5, disponible sur : https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/wpp2022_summary_of_results.pdf

Face aux problèmes de surpopulation, la tentation est grande de se focaliser sur le « filtrage » des étudiants, aux dépens du travail véritablement pédagogique. Comment faire en sorte que le travail de sélection, aussi nécessaire qu'elle soit, ne détourne pas les universités de leurs missions plus essentielles – d'encadrement et d'accompagnement, de formation, de transmission et de renouvellement des savoirs, de recherche, et de préparation à la vie active. Cela revient aussi à poser la question des « déchets » – tous ces étudiants qui quittent l'université sans diplôme. Que faire pour pallier ce problème, qui est loin d'être propre au Sénégal ou à l'Afrique francophone. Quelles solutions pourrait-on envisager pour que même les étudiants refusés aux portes marquées L-M-D puissent partir avec une qualification susceptible de faciliter leur insertion dans le monde professionnel ? Est-ce qu'on peut se rapprocher davantage des ces étudiants en cas d'échec, pour mieux comprendre leurs situations et dilemmes au moment où ils doivent se relancer ? Être plus à leur écoute, cela pourrait élargir les perspectives sur la réforme « par le bas » à mener dans les universités.

En réfléchissant aux enjeux de l'enseignement supérieur, j'ai voulu d'abord insister sur l'importance des cadres nationaux. Mais il est clair que les universités du continent doivent aussi s'imaginer et se construire dans des contextes plus larges, en lien avec des pays limitrophes et le continent dans son ensemble. Ici à Dakar, de telles orientations remontent loin. Dès sa création, l'Université de Dakar avait une vocation régionale poussée, qui ne représentait pas seulement les priorités françaises. Beaucoup d'élus ouest-africains voyaient cette université pionnière comme une force motrice pour toute la région. Les vues de Senghor sont connues : un fervent opposant à la balkanisation de l'Afrique, il voulait faire de l'Université de Dakar une force fédératrice. Même après la dissolution précoce de la Fédération du Mali, le président sénégalais et ses gouvernements continuaient à imaginer l'Université de Dakar comme un lieu de partage rassemblant différents

peuples et cultures africains, tout en préservant des liens privilégiés avec l'Europe et en particulier la France.⁹

Au moment de la décolonisation, beaucoup d'étudiants ouest-africains voyaient, eux aussi, l'Université de Dakar comme une source de solidarités nécessaires. C'était le point de vue de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France, tout comme l'Union générale des étudiants d'Afrique occidentale, basée à Dakar. Ces associations déploraient l'éclatement des autres structures communes, comme le syndicat ouvrier, l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire, ou le Conseil de la jeunesse d'Afrique. Au début de 1960, à quelques mois des indépendances, les leaders de l'Union générale des étudiants d'Afrique occidentale ont déclaré : « Dans la conjoncture politique actuelle, nous donnerons le meilleur de nous-mêmes pour que l'Université soit cet ultime bastion d'où rayonne l'unité africaine ». À la même occasion, ces étudiants condamnaient de plus en plus directement les actions de certains États africains qui cherchaient à cliver et à embrigader les associations étudiantes, aux dépens des projets de rassemblement et au détriment des franchises universitaires.¹⁰

Malgré les divisions qui ont marqué les indépendances, l'Université de Dakar a su conserver et réinventer une vocation ouest-africaine, voire africaine. Doit-on rappeler qu'au moment de mai 68 les étudiants sénégalais ne représentaient toujours que 38% des effectifs, qui ne comprenaient pas moins de quarante-six nationalités différentes.¹¹ Tandis que la mobilisation étudiante autour de mai 68 et les confrontations avec l'État senhorien ont conduit à une certaine « nationalisation » ou « sénégalisation » de l'université, ce même contexte a aussi engendré de nouvelles structures transnationales.

⁹ Senghor, « Allocution prononcée à l'inauguration de l'Université de Dakar », *op. cit.*

¹⁰ « Éditorial : L'Université, foyer d'indépendance et d'unité », *Dakar-Étudiant*, avril 1960, p. 2.

¹¹ Service des statistiques du rectorat de l'Université de Dakar, « Université de Dakar, informations statistiques, année universitaire 1967-1968 », no. 1 (février 1968), Archives nationales de France (site Pierrefitte-sur-Seine), 19770510/4.

Alors que chaque nation cherchait à se doter de sa propre université, le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur a jeté les bases pour des relations inter-universitaires plus soutenues au sein de l'Afrique francophone. Si le CAMES a fini par s'inscrire dans la durée, ce n'est pas seulement parce qu'il permet à ses États membres de développer des normes universitaires et formes de légitimation qui ne passent pas par Paris.¹² C'est aussi parce que cet organisme défend activement une vision transfrontalière de l'enseignement supérieur – une vision profondément enracinée dans l'histoire. Comment faire aujourd'hui, pour que le CAMES puisse contribuer encore plus efficacement à ces relations transnationales, tournées, non pas vers une reproduction des systèmes en place, mais vers une culture de réforme et d'innovation ?

Au-delà du CAMES, comment concevoir et promouvoir des mobilités croisées permettant à des étudiants de faire des séjours d'études et stages professionnels dans des pays voisins, ou à l'autre bout du continent ? Ces échanges restent minoritaires aujourd'hui, représentant seulement 20% de la mobilité étudiante en Afrique subsaharienne.¹³ Bien que ce chiffre reste modeste, le Sénégal s'est taillé une place stratégique, accueillant en 2020 plus de 13,000 étudiants, venus d'autres pays subsahariens. Ce score fait du Sénégal la deuxième destination au sud du Sahara, après l'Afrique du Sud.¹⁴ Si l'un des objectifs du Plan Sénégal émergent est de renforcer le rôle de ce pays comme « hub » économique ouest-africain, ne serait-il pas stratégique de mettre l'enseignement supérieur encore plus clairement au cœur de ces projets ? Si c'est logique de continuer à renforcer les collaborations et échanges avec les autres pays francophones, ne serait-il pas tout aussi stratégique de jeter des ponts plus solides entre les pays francophones, anglophones

¹² Voir notamment Chikouna Cissé, *Le CAMES 1968-2018 : un demi-siècle au service de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique*, Québec, Éditions Science et Bien Commun, 2018.

¹³ Campus France, « Les grandes tendances de la mobilité étudiante en Afrique subsaharienne », *Dynamiques régionales*, no. 4, novembre 2022, p. 9, disponible sur :

https://ressources.campusfrance.org/publications/dynamiques_regionales/fr/dynreg_afrique_subsaharienne_fr.pdf.

¹⁴ Le chiffre précis est de 13.587. « Les grandes tendances de la mobilité étudiante », *op. cit.*, p. 14.

et lusophones, pour que les différentes langues de l'enseignement constituent, non plus des barrières inévitables, mais de plus en plus, des facteurs de rapprochement.

Si la connectivité et la concertation avec le reste du continent représentent des enjeux importants pour l'enseignement supérieur, comment promouvoir également des liens plus forts et productifs avec la diaspora africaine – cet immense réservoir de talents. Comment mieux encourager et encadrer des retours, qu'ils soient ponctuels ou de plus longue durée, pour que l'enseignement supérieur en Afrique puisse s'enrichir davantage de toutes ces expériences et compétences acquises au fil des migrations et à la rencontre avec d'autres continents et cultures ? Ce type d'enrichissement est évidemment réciproque, puisque les retours sur le continent permettent aux membres de la diaspora de se ressourcer et de se perfectionner auprès des milieux académiques africains. Pour l'heure, ces retours restent souvent trop rapides, aléatoires, informelles. Le fait d'avoir fait une partie de son parcours académique en dehors du continent entrave trop souvent la possibilité d'un retour plus durable. Et pourtant, l'émergence de cette nouvelle Afrique en devenir – cette « Afrique-monde » théorisée par Felwine Sarr et Achille Mbembe – suppose une ouverture grandissante des universités et instituts de recherches africains vers les différentes diasporas, et vers le large.¹⁵

J'en viens, enfin, aux relations qui relient l'enseignement supérieur en Afrique au pays du Nord, et notamment à l'Europe, aux États-Unis et au Canada. De nos jours, les partenariats se multiplient avec des acteurs de toutes sortes – des agences de développement, des universités, des fondations, des institutions financières internationales, des organisations de la Francophonie, et j'en passe. À certains égards, cette multiplication des collaborations semble de bon augure. On peut y voir une conscience de plus en plus partagée des enjeux importants de l'enseignement supérieur. Si elle est bien mise à profit, cette connectivité peut clairement donner plus d'impact et d'éclat aux

¹⁵ Achille Mbembe et Felwine Sarr, dir., *Écrire l'Afrique-monde. Ateliers de la pensée, Dakar et Saint-Louis-du-Sénégal 2016*, Paris/Dakar, Philippe Rey/Jimsaan, 2017. Sur ce sujet, voir aussi Alain Mabanckou, dir., *Penser et écrire l'Afrique aujourd'hui*, Paris, Éditions du Seuil, 2017.

recherches et publications produites en Afrique, qui méritent de trouver des publics de plus en plus larges.

Quelque soit le pays ou le continent en question, l'excellence de l'enseignement supérieur suppose aujourd'hui des échanges soutenus avec la communauté internationale. Quelque soit le pays ou continent en question, le financement de ce secteur coûteux nécessite des participations internationales. Cependant, vu le poids de l'histoire et les déséquilibres qui continuent à structurer les relations Nord-Sud, il me paraît essentiel de veiller aux « conditions d'engagement », pour ne pas que les partenaires internationaux finissent par imposer leurs priorités, que ce soit délibérément ou plus indirectement.¹⁶ Comment s'élaborent les collaborations ? Par quels processus est-ce qu'on fixe les paramètres et objectifs de ces partenariats ? Comment est-ce qu'on détermine les problématiques, questions et méthodologies qui sont retenues comme étant les plus pertinentes et prometteuses ?

Trop de projets commencent à prendre forme ailleurs, dans une première phase, avant qu'on ne cherche des appuis sur le terrain, auprès des structures et acteurs africains. Au lieu de renforcer les structures et capacités endogènes, une telle approche risque de prolonger des déséquilibres structurels ains qu'une certaine « géopolitique du savoir » selon laquelle les paradigmes et programmes de recherche s'élaborent dans le Nord, avant d'être déployés dans les pays du Sud.¹⁷ Ne faudrait-il pas privilégier plutôt une approche inverse, pour que de plus en plus de projets et partenariats puissent se définir d'abord dans des contextes et structures africains, en fonction des problématiques retenues par des acteurs du continent ?

¹⁶ Sur ces questions, voir Sarah Botton, Linda Zanfini et Rohen d'Aiglepierre, « L'aide internationale peut-elle participer à l'ancrage de la recherche africaine ? », *The Conversation*, 6 septembre 2022 [en ligne], disponible sur : <https://theconversation.com/laide-internationale-peut-elle-participer-a-lancrage-de-la-recherche-africaine-166770>. Voir aussi Felwine Sarr, *Afrotopia*, Paris, Philippe Rey, 2016, p. 120.

¹⁷ Pour une analyse probante de la positionnalité des disciplines et savoirs, voir Walter D. Mignolo, « The Geopolitics of Knowledge and the Colonial Difference », *South Atlantic Quarterly*, vol. 101, no. 1, hiver 2002, p. 57-96.

Cela m'amène à un autre enjeu important, à savoir le besoin de « réinstitutionnaliser » l'enseignement supérieur et la recherche africains, qui ont souvent été malmenés par les programmes d'ajustement structurel. Cependant la multiplication des acteurs internationaux dans ce secteur et l'expansion rapide de l'enseignement supérieur privé peuvent compliquer ce nécessaire renforcement des structures et priorités « nationales ». Ce défi nous ramène au point de départ de ma communication : le besoin de renforcer les capacités et la légitimité des pouvoirs publics nationaux, pour que ces derniers puissent établir et faire respecter des lignes directrices, tout en assurant une coordination nécessaire. Alors que d'autres acteurs sont souvent – par la force des choses – focalisés sur des périodes plus courtes et des objectifs plus limités, les pouvoirs publics ont la possibilité – et le devoir – de veiller aux réalisations dans leur ensemble et dans la durée. À travers ce travail continu, et cette vigilance, ils peuvent faire en sorte que l'ouverture au monde s'accompagne d'une densification des structures, capacités et priorités africaines.